

## Les ateliers d'Unapparté

### Les directives anticipées et la personne de confiance

**Jeudi 28 avril, 14H – 16H**  
à Unapparté

*Indiquer ses souhaits concernant sa fin de vie et désigner une personne référente auprès des équipes soignantes sont des droits. Vous souhaitez vous informer sur la rédaction, l'enregistrement ou la possibilité de modifier ces documents ?*

Animé par Emmanuelle RIVOIRE, assistante de service social – consultante, cet atelier comprenant un temps de présentation des dispositifs légaux sera suivi, pour ceux qui le souhaitent, d'un temps d'échange.

Possibilité de participer en **présentiel** (dans la limite des places disponibles) ou en **distanciel**. **Pour les seniors. Gratuit.**

Avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère

Information et inscription : 04 38 42 93 64 - unapparte@una-isere.com

[www.unapparte.com](http://www.unapparte.com)

Unapparté : 48 rue Félix Esclançon - Grenoble / Quartier Europole  
**Accès** Tram B – Arrêt Cité internationale (3 minutes à pied)  
Bus C5 – arrêt palais de Justice / Gare de Grenoble (10 minutes à pied)

Unapparté, un dispositif porté par



ISERE

En partenariat avec

